

ou 13 semaines. C'est assez, plus longtemps serait trop.

Dès cinq ou six semaines, donnez-lui des fourrages bouillis et coupés, pour arriver graduellement au foin et à l'herbe à trois mois. Mettez-lui aussi, dans une corbeille, du regain ou de l'herbe verte, il s'habitue à manger. Puis vous diminuerez la ration de lait ou de farine, quinze jours avant de le sevrer complètement, afin de le déterminer à compléter son repas en recherchant la nourriture que vous lui offrez en fourrage.

Une recommandation essentielle est de ne jamais limiter le veau dans ses aliments. Car tout être vivant ainsi limité dans sa nourriture pendant qu'il croît en grandeur, en charpente osseuse, n'atteindra jamais les plus grandes proportions de corps et toutes les qualités physiques dont sa race est capable. Il faut donc donner au veau autant d'aliments qu'il en veut, mais en ayant soin, bien entendu, d'éviter les indigestions. C'est ce que l'on fera en rendant les repas plus fréquents et les services moins forts.

Observez aussi de le faire jouir de tous les avantages possibles à l'étable. Qu'il y soit tenu chaudement, mais jamais dans une atmosphère humide et que l'air y soit toujours parfaitement renouvelable. Enfin, le veau doit être placé de telle sorte qu'il ait toujours la pleine liberté de ses mouvements. Cela est absolument nécessaire à son développement fécond.

Les veaux, peu de temps après leur naissance, sont souvent atteints de la *diarrhée blanche*, maladie qui peut les emporter promptement. C'est une inflammation du canal alimentaire occasionnée, par l'humidité, le mauvais lait et l'irrégularité dans les heures de repas. — Donnez-leur de trois heures en trois heures, une pinte ou deux, — suivant la force de l'animal, — de lait bouilli avec un peu de rhubarbe. — Plus tard, si la diarrhée se déclare, et que vous vous trouviez à proximité d'une pharmacie, achetez un tiers d'once de magnésie calcinée, que vous mettrez dans une pinte d'eau tiède. Agitez le tout et faites prendre en deux fois, à demi-heure d'intervalle; pour assurer la guérison, il est prudent d'administrer ce remède deux ou trois jours de suite. — Si, loin de la ville, vous ne possédez pas le médicament, vous pouvez le remplacer de la manière suivante: — Prenez un œuf frais, la coquille de trois autres, pulvérissez le tout, et donnez cette préparation soir et matin au jeune malade. — La tisane d'orge est la meilleure à donner dans cette affection. Quand l'appétit revient, il faut être prudent; il vaut mieux laisser jeûner le jeune veau que de l'exposer à une nouvelle indigestion, qui serait probablement mortelle. — Au reste, en suivant le régime que nous avons indiqué, et en observant les précautions y relatives, les indigestions seront rares, et l'on aura presque jamais pareil accident à combattre.

Ajoutons que les jeunes veaux périssent souvent faute de muselière, parce qu'ils absorbent alors à volonté des matières qui leur sont souverainement nuisibles. Il faut donc avoir soin de les en munir. Enfin, nous recommanderons de donner à tous les veaux, le jour de leur naissance, du sel dissous dans un peu d'eau chaude qu'on leur fait avaler au moyen d'un biberon, et de ne jamais les mettre au pâturage à la grande chaleur du jour. — A. LEROY.

Les fumiers au point de vue de la salubrité des villages et fermes

Malheureusement, dans la plus grande partie des exploitations rurales, à mesure qu'on entasse les fumiers qu'on retire de dessous les animaux, dans des cours dont le sol est trop souvent plus bas que celui qui l'avoiisine: là, les fumiers ex-

posés en plain air sont livrés à l'ardeur dévorante du soleil pendant l'été; dans les temps pluvieux, et toujours pendant l'hiver, comme cela a également lieu aussi durant l'été, ils se trouvent abreuvés et pour ainsi dire submergés par les eaux qui arrivent de toutes parts.

Ces eaux forment dans ces cours une nappe infecte et boueuse, d'un liquide plus ou moins noirâtre, qui, peu à peu, s'échappe au dehors, et va corrompre les puits et les mares du voisinage. Les bestiaux qui piétinent les fumiers; les volailles qui les grattent pour y chercher de la nourriture, vicient continuellement l'air ambiant et nuisent à la salubrité des habitations environnantes.

L'atmosphère y est toujours remplie de gaz souvent malfaisants, ou du moins fort incommodes, qui se dégagent incessamment des fumiers, quelque lente que soit la putréfaction; et dans les temps chauds des myriades d'insectes, attirés par ces exhalaisons, envahissent les alentours et vont tourmenter les bestiaux dans les écuries. Près des habitations; les fumiers exhalent sans cesse un air vicié qui répand une humidité malsaine dans l'intérieur des appartements. Aussi conviendrait-il au contraire, dans l'intérêt de la santé des habitants se livrant à l'agriculture, que leurs cours fussent constamment balayées et tenues très-propres, en ayant soin de disposer la masse entière des fumiers à quelque distance des lieux habités. Bêtes et gens s'en trouveraient beaucoup mieux sous tous les rapports.

Oui, on peut l'affirmer sans crainte d'être démenti, combien de villages se reconnaissent dans leurs abords et leur intérieur, au liquide noir et infecte qui, des maisons d'exploitations rurales, vient se répandre sur les chemins et dans les ruisseaux, de manière à altérer la viabilité des rues et empoisonner les eaux nécessaires aux habitants et aux animaux de toute espèce! Ces écoulements de jus de fumiers sur les voies publiques sont une violation de lois que les maires de campagne devraient sévèrement punir; mais combien peu ont cette sollicitude paternelle!

La loi est négligée, oubliée; aussi combien de fièvres intermittentes, remittentes, pernicieuses même, ainsi que beaucoup de plaies de mauvaise nature, ne reconnaissent pas d'autres causes dans leur production et leur entretien, que la présence des fumiers en putréfaction près des habitations, qui en reçoivent sans cesse, la nuit comme le jour, les trop funestes émanations! Les médecins de la campagne font en vain leur devoir contre cette habitude des paysans d'avoir leurs fumiers à leur porte. — Ici, comme dans tant d'autres circonstances de la vie, on passe outre et le mal se perpétue de génération en génération.

Pour préserver les habitants des campagnes de beaucoup de maladies qu'ils pourraient éviter, je conseille donc dans chaque ferme ou exploitation rurale quelconque, les installations indispensables suivantes:

Construire un bassin imperméable, bien étanche, couvert, à l'abri du soleil, des pluies, de la présence de tout animal de basse-cour, tel que poules, . . . et à quelque distance des écuries et des maisons habitées. Dans ce bassin, déposer tous les jours les fumiers.

En dehors des écuries disposées exprès, recevoir les urines dans un réservoir imperméable aussi et couvert; dans ce réservoir ou fosse à purin, d'une contenance par exemple de 50 à 60 seaux dissoudre dans les urines 150 livres de sel marin ou de mine naturelle, et ne jamais laisser les urines sans sel; dans ce cas, le sel agit comme désinfectant et antipudride.

Au lieu du dépôt, arroser tous les jours les fumiers avec cette urine salée. — Dr. ESMEIN.

Moyen pour activer la végétation des arbres qui souffrent

Lorsque nous plantons des arbres fruitiers chez quelques cultivateurs et que les arbres ne poussent pas ou périssent au bout d'un ou deux ans, on nous reproche presque toujours de n'avoir pas apporté assez de soins dans cette importante opération, et pourtant nous ne sommes pas coupables de négligence. Souvent il arrive qu'on nous fait planter dans des jar-